Spéculation ...

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 14 novembre 1933

Il apparaît que le fondement de notre politique officielle ces jours-ci ne se borne pas au coton, mais s'étend à d'autres affaires publiques que le ministère traite ou dont s'occupent les partis coalisés autour du pouvoir. Sidqi Pacha n'a été qu'un spéculateur lorsqu'il a menacé de démissionner du pouvoir, et lorsqu'il l'a fait. Il espérait gagner, et n'a récolté que la perte. Sidqi Pacha n'a été qu'un spéculateur lorsqu'il a démissionné de la présidence du parti, et lorsqu'il a annulé cette démission, et il n'a été qu'un spéculateur lorsqu'il a exclu du parti ceux qu'il a exclus, puis a retiré entièrement cette décision, et s'est réjoui du retour des exclus, et a demandé à son parti de s'en réjouir également.

Le président du Conseil n'a été qu'un spéculateur lorsqu'il a démissionné du Parti du Peuple ; il calculait qu'il affaiblirait le Parti du Peuple, ou affaiblirait son rival Sidqi Pacha, chef du parti, et rien de ce qu'il avait calculé ne s'est produit ; car le Parti du Peuple n'a jamais été assez fort pour être affaibli, et parce que Sidqi Pacha n'a jamais, à aucun jour, tiré sa force du Parti du Peuple.

Le président du Conseil n'a été qu'un spéculateur lorsqu'il a accepté la présidence du Conseil ; il calculait qu'une fois pris en charge le fardeau de cette présidence, il trouverait la même force que Sidqi Pacha trouvait avant de démissionner, et lorsqu'il est arrivé au bureau de la présidence, il n'y a trouvé aucune force, mais la faiblesse au contraire. Et les deux ministres qui se sont rebellés contre Sidqi Pacha, ont défié son ordre, et sont entrés dans le ministère contre sa volonté, n'ont été eux aussi que des spéculateurs ; ils calculaient que leur défi envers leur chef l'affaiblirait, et n'en ont rien retiré, car leur chef n'a aucune part de force tant qu'il reste éloigné des fonctions du pouvoir.

Tout ce qu'entreprennent ces gens à présent est une spéculation, fondée sur l'amour du danger et du risque, sur le jeu avec les cartes que l'on a en main ; le joueur peut gagner, et le joueur peut perdre, et tant que le gain reste possible, il ne faut rien négliger pour le rechercher et le poursuivre. Le mal n'est pas que Sidqi Pacha ait spéculé avec l'argent de l'État, ou avec l'argent des pauvres et des jeunes, sur le marché des contrats ; le mal n'est pas que le ministère des Finances ait spéculé avec

l'argent de l'État, ou spécule à présent avec lui — cela seul n'est pas le mal. Le mal s'étend bien plus loin que cela dans sa portée, bien plus profond que cela dans son effet, bien plus grave que cela dans son danger. Le mal, c'est que les hommes de cette époque spéculent avec l'intérêt public tout entier, ne recherchant qu'à l'emporter, à prendre le dessus, à triompher les uns des autres, à se dominer les uns les autres, à se venger les uns des autres ; tandis que la réalisation du véritable intérêt de l'Égypte, l'accomplissement des véritables devoirs nationaux, le service du peuple — car les partis et les ministères n'existent que pour servir le peuple —, la conquête de l'indépendance, l'éloignement de la faillite, le refoulement de la faim, le rejet de la pauvreté, l'éloignement de la misère loin de ces Égyptiens sur les épaules de qui reposent partis et ministères — tout cela est chose dont le temps de la réflexion est passé depuis longtemps, et dont le temps de la réflexion reviendra avant peu.

Pour l'heure, cependant, c'est la spéculation, et la spéculation seule. Le ministère se maintiendra-t-il à son poste, ou en sera-t-il chassé ? Le ministère obtiendra-t-il le soutien des membres du Parti du Peuple, ou rencontrera-t-il plutôt leur abandon ? Sidqi Pacha obtiendra-t-il la majorité du parti, ou cette majorité se détournera-t-elle de lui ? Chaque membre de ce parti peut-il satisfaire les deux chefs rivaux à la fois, ou est-il contraint de sacrifier l'un d'eux pour survivre — et lequel des deux sacrifiera-t-il, le fondateur du nouvel ordre, Sidqi Pacha, ou son protecteur, Abdel Fattah Yehia Pacha ?

C'est un temps de spéculation, et rien d'autre, et la fortune se tient non loin, observant tous ces messieurs d'un œil rusé, d'un sourire ensorcelant, et d'une intention que nul ne peut connaître ; et l'Égypte se tient non loin elle aussi, observant ces messieurs le cœur affligé, l'esprit assombri, le visage triste, le front plissé, résolue malgré tout à ce que sa propre parole prévale, et que la parole des arrivistes soit rabaissée.

Nous n'avions pas tort lorsque nous avons demandé aux Égyptiens, il y a quelques jours, de prendre garde à eux-mêmes, et de veiller, car la porte des mésaventures allait s'ouvrir toute grande, et parce que les scandales allaient sortir par cette porte, le visage noirci, les crocs découverts, l'aspect défiguré, l'atmosphère empoisonnée, corrompant tout ce qui les entoure.

Nous n'avions pas tort, car ces scandales se succèdent les uns aux autres, chacun saisissant le précédent à la gorge ; l'histoire de la Corniche n'a pas plus tôt paru que l'histoire du coton la suit, et il y a une

vraie merveille dans l'affaire du coton.

Voici un homme qui a passé trois ans au pouvoir à accuser le Wafd de dilapider l'argent de l'État, de jouer avec ces fonds, de faire du coton un moyen de ruiner les finances et de dissiper la réserve, jusqu'à ce que, une fois sorti du pouvoir — ayant rempli le monde de ses cris, et ayant fait croire aux gens, et à lui-même, qu'il avait entièrement anéanti la réputation du Wafd et écrasé sa compétence financière — il s'avéra qu'il avait tenu des propos, et fait des choses, que les mots ne suffisent pas à décrire. Il s'avéra que le Wafd n'avait agi que dans les limites de la loi et de la constitution, sous la surveillance du Parlement et avec l'autorisation du conseil des ministres, après avoir consulté les techniciens, exécutant une décision qu'un ministère antérieur lui avait imposée, recherchant un avantage hors de doute et se gardant d'un mal hors de doute. Tout cela devint clair et manifeste. Et il s'avéra que cet homme, qui avait reproché au Wafd ce qui n'était pas un reproche, avait lui-même fait des choses véritablement blâmables, pour lesquelles il ne put trouver ni défense suffisante ni justification convaincante : il avait spéculé avec l'argent de l'État, avec l'argent du peuple, tandis que le Parlement se tenait là sans qu'on le consultât, le conseil des ministres se tenait là sans qu'on le consultât, les techniciens se tenaient là sans qu'on les consultât. Il spéculait en secret, derrière un rideau épais, et cette spéculation finit par faire perdre plusieurs milliers des fonds de l'État, à un moment où l'État n'avait pas besoin de milliers, mais de centaines, pas de centaines, mais de dizaines, pas de dizaines, mais de livres à l'unité.

Tout cela devint clair, et une fois son affaire dévoilée aux gens, les aides et les associés de cet homme dans la responsabilité vinrent lui adresser des reproches, insistant dans leurs reproches, et demandant au ministère de dévoiler ce qui, chez lui, était resté secret — jugez vous-mêmes, gens ! Qu'est-ce qui vous a fait attendre jusqu'à présent ? Qu'est-ce qui vous a poussés contre votre propre homme, une fois que le pouvoir s'était détourné de lui et que l'autorité s'était refroidie à son égard ? Puis cet homme se met à se défendre, défiant et affrontant, reprochant et blâmant, accusant le ministre des Finances en fonction de faire exactement ce que lui-même avait fait, de spéculer comme il avait spéculé, de perdre comme il avait perdu ; et le ministre des Finances, embarrassé, voulant se disculper, dément catégoriquement l'accusation de son rival, et déclare qu'il n'a jamais reçu l'ordre d'intervenir sur le marché des contrats, ni peu ni beaucoup ; et Sidqi Pacha se lève pour répondre à ce démenti, affirmant qu'il n'a parlé que par savoir, et n'a

rapporté que sur la foi de sources sûres, et qu'il détient le détail de l'histoire et ses dessous. Puis les interprètes interprètent, et ceux qui aiment gloser glosent, disant que le ministre en fonction n'a pas ordonné l'intervention, mais l'a simplement approuvée, et il y a une différence entre celui qui vous dit « fais-le » et celui qui vous dit « il ne t'arrivera rien ». Et pourquoi la jurisprudence a-t-elle été créée ? Pourquoi l'intelligence a-t-elle été inventée ? Pourquoi la rhétorique a-t-elle vu le jour ? Sinon pour distinguer entre un ordre et un aveu, ou entre un ordre et une approbation. Je n'ai pas ordonné, donc je ne suis pas responsable ; j'ai simplement approuvé, et le responsable est celui qui a demandé cette approbation.

Ainsi les choses se sont-elles compliquées hier, et le désordre s'est intensifié au ministère des Finances, et le ministre s'est mis à vouloir punir certains fonctionnaires, puis s'est trouvé contraint de renoncer à cette punition — Dieu sait comment le ministre y a été contraint, et qui l'y a contraint, et ce qui a poussé le ministre à annuler la punition qu'il s'était proposé d'infliger. Considérez cette affaire du coton et la merveille qu'elle renferme : un homme accuse le Wafd de mauvaise gestion des affaires cotonnières, et il s'avère que lui-même spécule sur le coton. Certains partisans du ministère accusent Sidqi Pacha de spéculer sur le coton, et il s'avère que le ministère lui-même spécule sur le coton. Qu'est-ce que cela ? N'y a-t-il aucun moyen de comprendre ces énigmes ? Ce malheureux pays est-il condamné à voir les ténèbres se refermer entièrement sur lui, son air empoisonné entièrement, sa vie et ses intérêts devenus une balle que se renvoient les circonstances, les intérêts et les passions ?

Et voici une autre histoire, non moins vilaine que celle-là : un ministre en fonction diffame un ancien ministre de propos indignes de ministres, et les jours n'ont guère eu le temps de passer avant que quelqu'un ne se lève pour prétendre — contre ce ministre en fonction, ou en sa faveur — qu'il n'a pas payé d'impôts depuis trois ans, et que certains de ses biens avaient été saisis, puis libérés de la saisie par des ordres contraires à la loi. Puis un député se lève pour interroger sur la vérité de cette affaire, et tout comme l'ancien ministre s'est tu sur la diffamation qui l'a frappé, ainsi le ministre en fonction reste-t-il silencieux face au reproche qu'on lui adresse. Qu'est-ce que cela ? Le combat de l'Égypte à son époque moderne, avec tous les sacrifices qu'il a offerts et les fardeaux qu'il a portés et les épreuves qu'il a endurées — tout cela n'était-il qu'un prélude pour obtenir ce qu'elle obtient ces jours-ci : cette

atmosphère empestée où ministres en fonction et anciens ministres se lancent les accusations les plus laides et les plus infâmes ? Et qui peut blâmer les gens du commun si leurs affaires se corrompent entre eux, et si leurs liens se dégradent entre eux, tant que les ministres de l'État et les chefs du gouvernement vivent dans cette atmosphère détestable que la corruption a saisie de toutes parts ?

Nous voudrions savoir pourquoi le parquet a été créé, s'il n'instruit pas de telles accusations ; pourquoi les tribunaux ont été créés, si de tels différends ne leur sont jamais soumis. Nous voudrions savoir quand les ministères se redresseront, quand leurs affaires suivront le droit chemin, quand les ministres conduiront les affaires du gouvernement avec intégrité, sincérité et vérité, en secret comme au grand jour. Sinon, pourquoi les ministres fautifs ne sont-ils jamais interrogés sur leur faute, pourquoi les fonctionnaires malhonnêtes ne sont-ils jamais tenus pour responsables de leur malhonnêteté ? Nous voudrions savoir qui a placé les ministres au-dessus de la loi, de sorte qu'ils fautent sans qu'on les interroge, et qu'ils agissent mal sans en subir de sanction. Et puis nous voudrions savoir quel nom donner aux jours où se produisent tous ces méfaits, et qui passent comme si rien ne s'était produit, où tous ces scandales sont rendus publics, et qui passent comme si rien n'avait jamais été rendu public. On dit, et les gens répètent, qu'il y a un plaisir de la spéculation pour les spéculateurs — voilà ce qui se dit et se répète — mais la spéculation a, dans la loi, des dispositions qui doivent être respectées, et qui doivent être appliquées aux grands exactement comme elles s'appliquent aux petits. Peu m'importe que Sidqi Pacha ou Abdel Fattah Yehia Pacha en sorte vainqueur ; ce qui m'importe, c'est seulement qu'aucun de ces deux hommes ne fasse le mal, et si le mal venait de l'un ou de l'autre, la loi doit se tenir garante contre leur nuisance, et les ramener à l'équité qui est due.

Je ne sache pas que l'Égypte ait jamais, à aucun jour, eu besoin que son atmosphère politique soit purifiée comme elle en a besoin en ces jours.